



Le service public,
on l'aime, on le défend

Bordeaux, le 26/03/2020

FSU académie de Bordeaux 138
rue de Pessac
33000 BORDEAUX
0611468163

A Madame la Rectrice
Rectorat de Bordeaux
5, rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81499 33060 Bordeaux Cedex

Madame la Rectrice de l'académie de Bordeaux,

Depuis le début de la crise sanitaire que traverse le pays, les personnels de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole et maritime ont participé à la mobilisation des services publics pour en amortir les conséquences sociales. Ils et elles ont été nombreux à se porter volontaires pour assurer l'accueil pédagogique des enfants, des personnels soignants et ils et elles sont toutes et tous, suivant les moyens à leur disposition, réactifs pour maintenir une continuité scolaire avec les élèves et étudiants. C'est à une partie de ces personnels qu'à notre connaissance, des SMS émanant du rectorat ont été envoyés lundi dernier.

Ceux-ci demandent entre autres, que "pour les familles sans solutions numériques, les documents pédagogiques doivent pouvoir leur être remis dans écoles et EPLE. Attestation de déplacement dérogatoire cochée en 2 nécessaire".

Outre la manière de s'adresser et donc de contraindre et de culpabiliser directement les agents, ce message va à l'encontre des préconisations strictes de confinement imposées, avec raison, par le gouvernement dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire. Il s'ajoute aux trop nombreuses injonctions contradictoires de nos ministères depuis le début de la crise. Il risque d'augmenter la confusion non seulement pour les enseignants mais aussi pour les familles et nous paraît à ce titre dangereux alors que le Président lui-même intervient publiquement pour rappeler ces consignes et en appelle au plus grand respect. Par ailleurs, le Directeur de la santé, les urgentistes et plus généralement les personnels soignants demandent des mesures de confinement plus strictes encore.

De plus, ce simple message, en dehors de tout cadre réglementaire, passe sous silence toutes les difficultés pratiques qu'une telle procédure pose. Alors que les mesures sanitaires prises dans les établissements scolaires sont très insuffisantes, alors que vos services ne sont toujours pas en mesure de fournir le matériel de protection aux enseignants au contact d'élèves, vous demandez à leurs collègues de se rendre dans leur établissement et de prendre la responsabilité de faire sortir des familles alors que le point 2 correspond à des autorisations de déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés. Celles-ci pourraient potentiellement se révéler dangereuses pour les personnels et les parents d'élèves, comme le décrivait un parent d'élève sur Europe 1ⁱ récemment. Les agents ne devraient pas prendre et faire prendre ce risque.

Nous vous rejoignons sur le constat d'échec de la continuité pédagogique pour toutes et tous telle qu'envisagée par nos ministères. Nous nous accordons également sur les problèmes majeurs de rupture que celle-ci produit entre, les élèves mis en difficultés par la fracture numérique mais aussi

sociale, ce que vous semblez oublier, et les autres. Il est inadmissible qu'une partie de nos apprenants et apprenantes soit laissée de côté et c'est pourquoi nous vous demandons d'envoyer un message clair aux personnels rappelant la priorité des enjeux sanitaires du confinement, puis celui de maintenir un lien éducatif sans accentuer cette fracture, quitte à ralentir fortement la progression pédagogique des classes.

Ainsi, dans un tel contexte, la FSU de l'académie de Bordeaux dénonce cette méthode de communication en même temps que la démarche proposée qui ne nous paraît ni responsable ni sécurisable et en l'état actuel de possibilités de déplacements dérogatoires, pas réglementaire. Elle se révèle en contradiction avec la priorité donnée à la lutte contre la crise sanitaire que vous avez rappelée lors des audios conférence avec les organisations syndicales.

C'est pourquoi La FSU continue d'appeler l'ensemble des personnels et des usagers à respecter scrupuleusement les consignes de confinement et que nous vous demandons l'envoi immédiat d'un rectificatif aux écoles et EPLE pour annuler cette injonction.

Comptant sur votre responsabilité et votre écoute dans cette situation si particulière, la FSU vous prie de croire en son attachement au service public d'éducation et à la sécurité de ses usagers et de ses agents.

ⁱ <https://www.europe1.fr/sante/dans-le-haut-rhin-le-coronavirus-se-propage-aussi-a-cause-de-la-fracture-numerique-3957324>